



Ressources durables  
de nos territoires



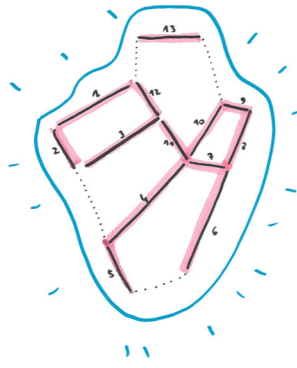
Protéger les haies  
avec **le niveau 1**  
du Label Haie

## Respecter un niveau minimal d'exigences

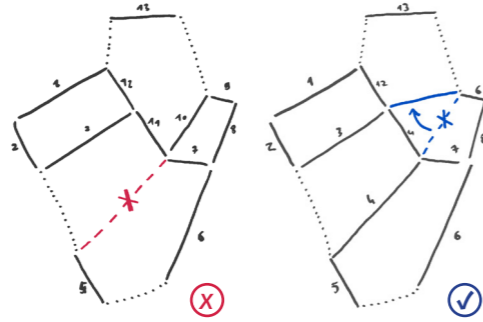
À l'échelle de



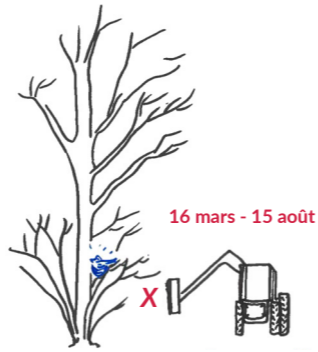
✓ Engager toutes les haies et éléments surfaciques, en gestion, de la ferme



✓ Maintenir le linéaire et les éléments surfaciques



✓ Respecter la réglementation en vigueur concernant la période de taille



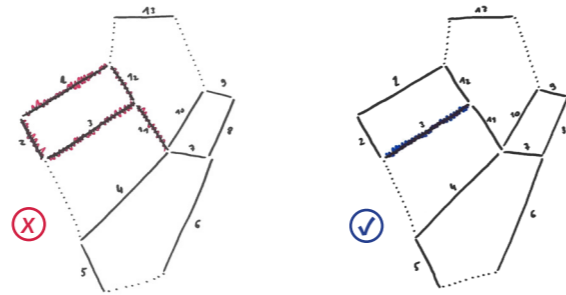
## Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

À l'échelle de



X Ne pas surexploiter le linéaire de la ferme

Le prélèvement de plus de 1/cycle de gestion\* par an du linéaire total de haies de la ferme.  
\*le cycle de gestion dépend des conditions pédoclimatiques du territoire (10, 20, 30 ans)

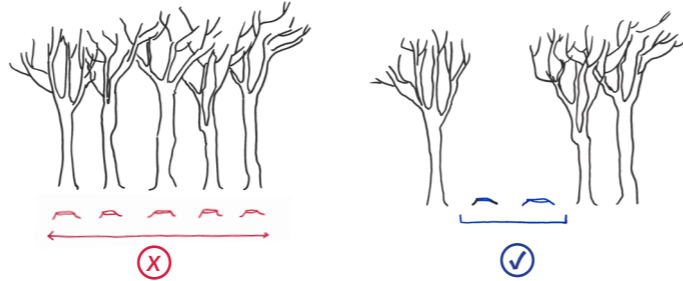


À l'échelle de



X Absence de coupe à blanc

La coupe rase des arbres de hauts jets mûre est à exclure car ces arbres ont un rôle biologique très fort et marque le paysage. Leur renouvellement sera très long et ne permettra pas de reconstituer un linéaire fonctionnel avant 30 ans.  
Il faut privilégier les coupes par petits tronçons dans la haie sur un cycle long (minimum 20 ans) afin de permettre une régénération naturelle par semis, rejets (reconversion vers un taillis) ou plantations et ainsi diversifier lentement l'âge des arbres.



À l'échelle de



✓ Réaliser des coupes nettes

Pour garantir la reprise et la vigueur des rejets, la qualité de coupe est très importante. Elle doit être nette, sans éclatement de la souche, sans décollement de l'écorce pour éviter l'infiltration d'eau entre l'écorce et le bois. La surface de la section, quant à elle, doit être : aplanie, lisse, unie, légèrement en pente pour permettre l'écoulement des eaux.

✓ Réaliser des coupes au plus près du sol

La coupe au ras du sol assure :

- une meilleure stabilité des rejets par un ancrage directement dans le sol,
- un rajeunissement de l'individu par la fabrication de nouvelles racines à la base des rejets,
- un affranchissement des rejets de la souche-mère qui seront plus vigoureux et vivront plus longtemps.

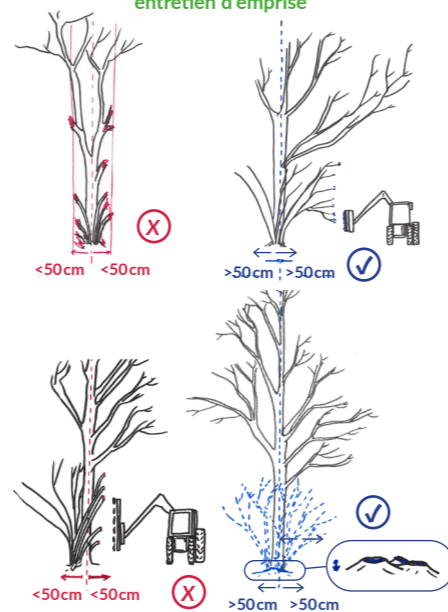
Elle est la garantie d'une durée de vie indéfinie.

Il sera attendu une hauteur de coupe au maximum à 20 cm du sol.

gestion sylvicole



entretien d'emprise



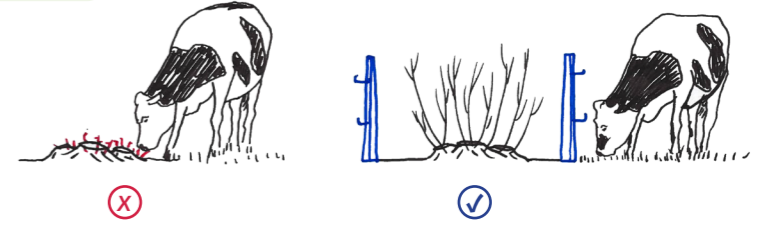
## Assurer la repousse de la haie après la coupe

À l'échelle de



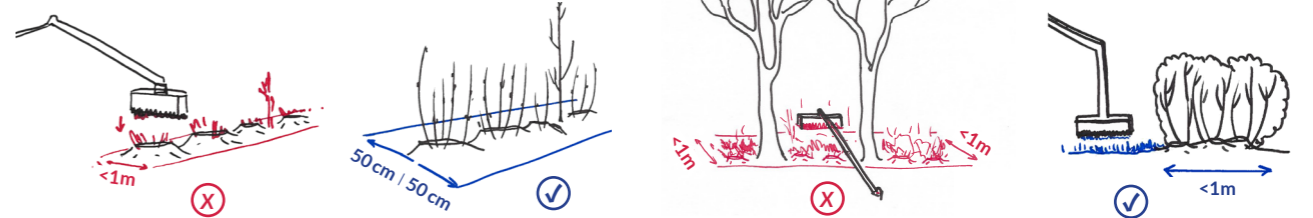
X Pas d'abroustissement sommital des repousses après coupe

Après la coupe, l'abroustissement des repousses par les animaux empêche son renouvellement de la haie. Sa mise en défend par une clôture est impérative pour éviter que les jeunes repousses ne soient abroustées par le bétail. Une surveillance de l'abroustissement par les cervidés est également nécessaire.



X Interdiction de broyage après coupe

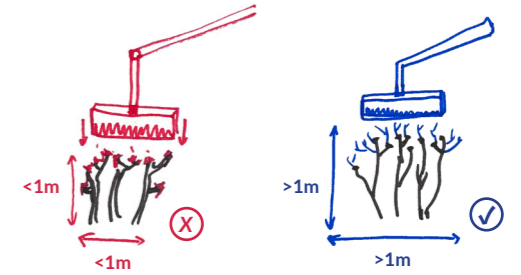
Le broyage des repousses par des outils mécaniques empêche le renouvellement de la haie.



X Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1 m de large et ne tailler que les repousses de l'année

Contenir en permanence l'emprise de la haie par la coupe au carré provoque une surreprésentation des espèces pionnières et une surproduction végétative en empêchant la haie d'atteindre un état d'équilibre.

Indicateur applicable uniquement pour les haies taillées au carré avant engagement



## Exclure des pratiques dégradantes

À l'échelle de

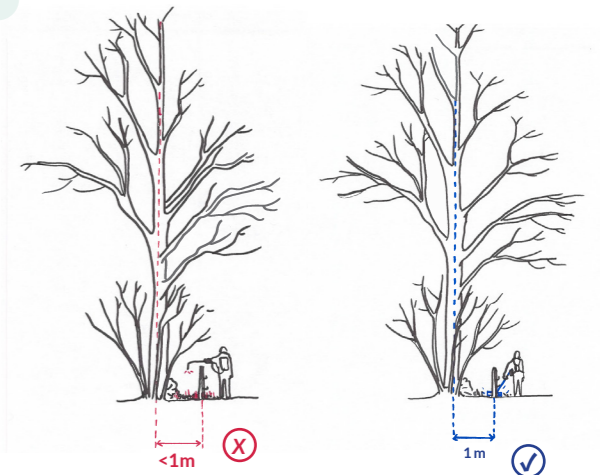
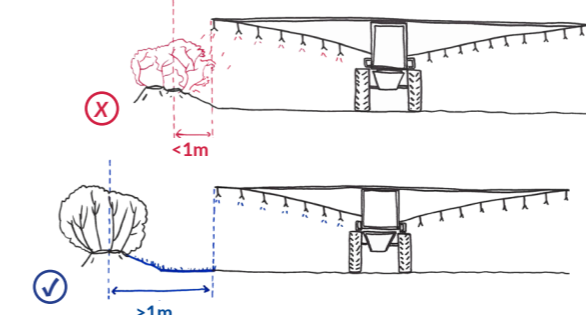


X Pas de brûlis des rémanents issus des coupes ou d'écobuage de la haie et du talus

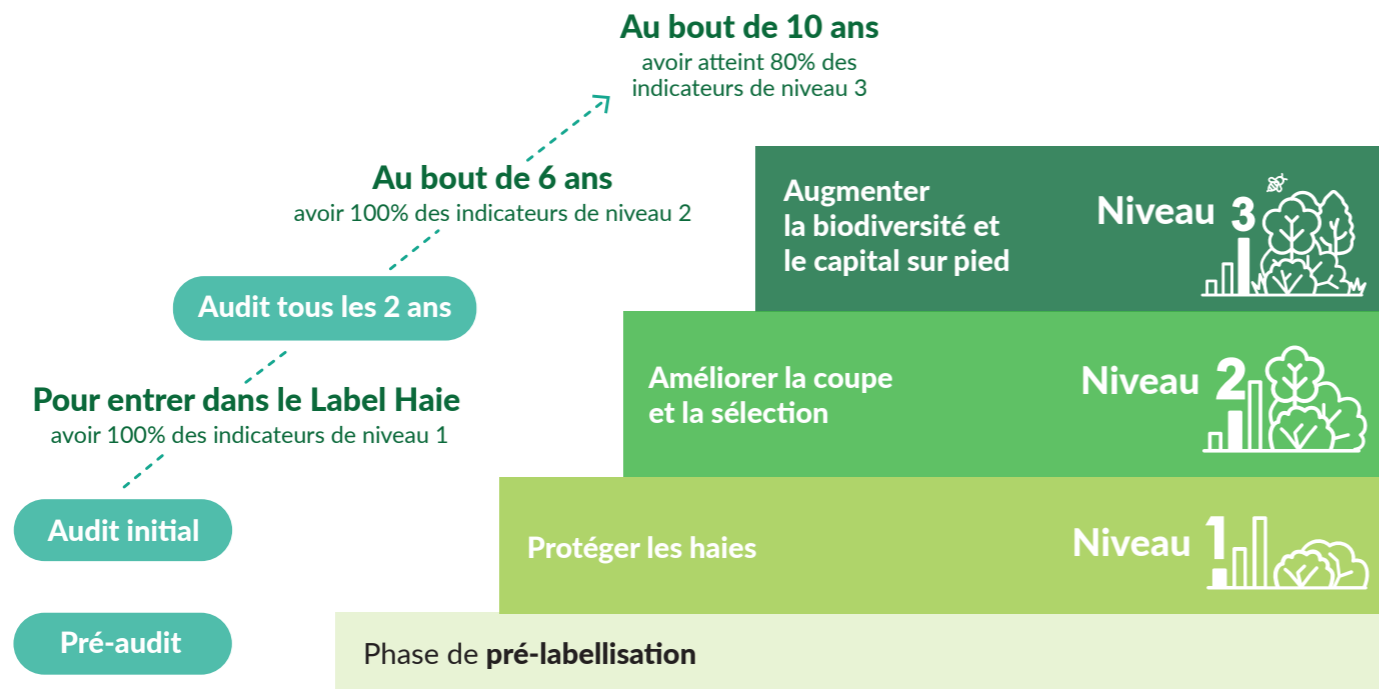


X Interdiction de désherbage chimique à moins d'un mètre de l'axe de la haie

Le désherbage chimique détruit ou perturbe la végétation implantée (éléments ligneux et végétation herbacée). Le recours à des produits phytosanitaires détruit la flore spontanée, provoque une sélection de la flore et une simplification qui favorise les adventives.



## Une démarche progressive avec des indicateurs répartis par niveau de difficultés techniques et sociologiques :



## Un cahier des charges construit par les agriculteurs :



« Ce sont les agriculteurs qui ont créé ce label et ont écrit le cahier des charges « Gestion » associé. Grâce aux nombreuses discussions entre pratiques complètement différentes et territoires variés, nous avons réussi à construire des indicateurs de bonne gestion des haies simples, objectifs et facilement vérifiables sur le terrain, cohérents et dans lesquels tout le monde peut se retrouver. »

**Quentin Gougeon,**  
Agriculteur en Mayenne, investi dès le début dans le projet de création du Label Haie

**Vous souhaitez en savoir plus ?  
Contactez-nous !**

**contact@labelhaie.fr**



**www.labelhaie.fr**



est le détenteur du Label Haie et assure l'animation nationale. Un réseau de référents régionaux accompagne toutes les structures intéressées pour déployer le Label Haie dans les territoires.

Pour plus d'informations sur la gestion durable, consultez le guide de préconisations de gestion durable des haies : [www.afac-agroforesteries.fr/guide-preconisation-gestion-durable-haies/](http://www.afac-agroforesteries.fr/guide-preconisation-gestion-durable-haies/)

### Le Label Haie est soutenu par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme

